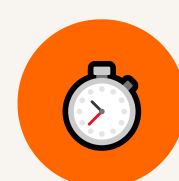


# FORMATION TECHNIQUE SANS LIMAGE

Perfectionnement en onglerie



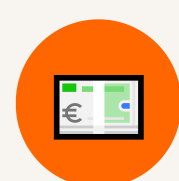
## DURÉE

7 HEURES  
SUR 1 JOUR



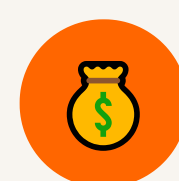
## HORAIRES

9H00-17H00  
PAUSE REPAS  
DE 13H00 À  
14H00  
(LES REPAS  
SONT À  
PRÉVOIR)



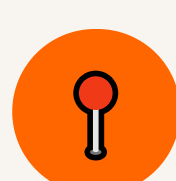
## TARIF

280 €\* NET DE  
TVA  
PRISE EN  
CHARGE PÔLE  
EMPLOI,  
MISSION  
LOCALE, OPCA,  
ETC.



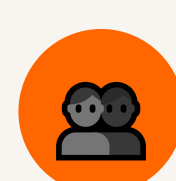
## ACOMPTE

100 €  
D'ACOMPTE À  
L'INSCRIPTION



## LIEU

Institut de la Tarasque  
47 petite route d'Arles  
13150 Tarascon



## PARTICIPANTS

Vous êtes formé seul ou  
en groupe de 4  
participants maximum



## PRÉ-REQUIS

Venir avec vos ongles  
naturels !  
La pratique sera réalisée  
sur soi-même.

## DÉTAILS DE LA FORMATION



### MATÉRIEL MIS À DISPOSITION

Support techniques (Vernis, Base,  
Limes, Cleaner, Primer, Polissoire,  
Lampe Led, Table)

### MATÉRIEL NON FOURNI

Pinceaux, Embouts, Ponceuse,  
Pinceaux Gels et Nail Art



### CERTIFICATION

À la fin de votre formation, vous  
recevrez une attestation de suivi de  
formation.

Vous pourrez prouver vos  
compétences grâce à elle !



### OBJECTIFS

Grâce à cette formation, vous allez  
pouvoir vous perfectionner dans vos  
méthodes de travail. Cette formation  
ne remplace pas une formation de  
base et vient en complément d'une  
première formation afin de développer  
vos compétences. À la suite de cette  
formation, je resterai disponible afin de  
répondre à toutes vos questions,  
échanges de photos afin de corriger  
votre travail, etc.



### DÉROULEMENT

Installation des postes de travail  
Prise de connaissance des élèves et  
de leurs parcours

Cours théorique sur les règles  
d'hygiène, le matériel, la préparation  
des ongles et de la technique  
Cours pratique avec démonstration par  
la formatrice et réalisations élèves sur  
eux-mêmes

## PROGRAMME

### 9H00 - 13H00 : MODULE THÉORIQUE

Protocoles d'hygiène et de désinfection des outils

Comment réaliser une bonne préparation de l'ongle naturel dans le respect des tissus  
et garantissant une bonne tenue de la pose d'ongles en gel

Apprentissage de la découpe du chablon et de son application

Découverte de la pose du squelette pour créer un rallongement

Démonstration de la construction de la première forme au choix

### 13H00 - 14H00 : PAUSE DÉJEUNER

Pause déjeuner - 1 heure

Prévoir le repas

### 14H00 - 17H00 : MODULE PRATIQUE

Mise en application de la construction

Démonstration de la construction de la deuxième forme au choix

Apprentissage de la pose de couleur au plus proche des cuticules de façon précise  
en utilisant un pinceau liner

Bilan de la journée

Remise du certificat de formation

## FORMATRICE



### LAURA SAILLAN - PROTHÉSISTE ONGULAIRE

DIPLÔMÉE DEPUIS JUIN 2017

Suivi des attestations de formations suivantes :

Blanchiment dentaire, maquillage permanent, lifting  
colombien, microneedling/bbglow, épilation au fil,  
browlift, lumière pulsée, etc.

La formatrice reste à votre disposition pour répondre à  
toutes vos questions. Alors n'hésitez pas !

## CONTACT

### PAR TÉLÉPHONE

07.82.73.12.16

### PAR E-MAIL

[formations@institutdelatatasque.fr](mailto:formations@institutdelatatasque.fr)

### VIA LE SITE WEB

[www.institutdelatatasque.fr/contact-  
formations](http://www.institutdelatatasque.fr/contact-formations)

« Vous êtes le meilleur de vous-même, vos exigences d'aujourd'hui seront votre  
réussite de demain. Merci de m'avoir choisie pour votre avenir. Que l'aventure  
commence ! »

En vous souhaitant le meilleur,  
Laura

### Laura SAILLAN - L'institut de la Tarasque



N° SIRET : 832 774 180 00010 - N° agrément: 93131997970

Adresse : 47 petite route d'Arles 13150 Tarascon

Tél. : 07.82.73.12.16

E-mail : [formations@institutdelatatasque.fr](mailto:formations@institutdelatatasque.fr)

Site Web : [www.institutdelatatasque.fr](http://www.institutdelatatasque.fr)

\*HORS PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME  
ATTENTION ! SI VOUS VOUS DÉSISTEZ 15 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION, UNE FOIS L'ACOMPTE ENCAISSÉ, IL SERA  
NON REMBOURSABLE. LA SEULE FAÇON DE SE FAIRE REMBOURSER CETTE SOMME, SOIT 100€, EST D'ANNULER 30 JOURS APRÈS  
LA SIGNATURE ET AVANT UN DÉLAI DE RÉTRACTATION MENTIONNÉ À L'ARTICLE 5 DU CONTRAT QUE LE STAGIAIRE PEUT ANNULER  
ET SE VOIR REMBOURSER CETTE SOMME.